

## Dossier de candidature – Aide aux manifestations culturelles

Saint-Etienne Métropole lance un nouvel appel à projets pour soutenir les festivals du territoire qui participent au rayonnement et à l'attractivité de la métropole.

L'intervention de Saint-Etienne Métropole visera prioritairement à :

- créer une identité de la métropole ;
- rendre le territoire attractif ;
- encourager les actions en faveur du développement durable ;
- favoriser la culture pour des publics éloignés de l'offre culturelle ;
- promouvoir l'émergence et le développement d'artistes locaux ;
- valoriser une programmation « décalée » contribuant à la démarche Saint-Etienne Hors Cadre (cf. paragraphe 7).

L'instruction des demandes de subvention se fera au regard de l'analyse de ces objectifs.

Une justification des dépenses devra être fournie par le bénéficiaire après chaque manifestation (conformément à la réglementation). Un dossier devra être déposé à la fin de la première année par les festivals retenus (bilans, perspectives, documents comptables....).

Contact : Lorraine Roux – Mission Culture/Tourisme

[lorraine.roux-philibert@saint-etienne-metropole.fr](mailto:lorraine.roux-philibert@saint-etienne-metropole.fr) - 06 25 89 48 08

**Le dossier devra être transmis par mail au plus tard le 11 octobre 2019.**

### Pièces à fournir :

- Budget réalisé du festival n-1
- Compte de résultat et bilan de l'année n – 1
- Licence d'entrepreneurs de spectacles (ou sa demande de renouvellement le cas échéant)
- Déclaration Automatisée des Données Sociales Unifiées de l'année n - 1
- Bilan quantitatif et qualitatif de la précédente édition

*En cas de demande de la part d'une association :*

- Liste des membres du CA signée par le président de l'association
- Liste des membres du Bureau signée par le président de l'association
- Déclaration de l'association en préfecture
- Publication aux journaux officiels
- Liste des statuts de l'association

*En cas de demande de la part d'une société :*

- Extrait KBIS

**A – PRESENTATION DE LA STRUCTURE ET DE LA MANIFESTATION**

**1. Présentation de la structure**

Structure porteuse du projet :

Nom du représentant légal :

Adresse siège social :

Nom du responsable administratif :

Téléphone :

Courriel :

Site internet :

**2. Présentation de la manifestation**

Domaine artistique

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Description de la manifestation (contenu, objectifs...)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Date de début et de fin de la manifestation

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Lieux et villes où se déroulent des spectacles/types de contractualisation avec les communes

.....  
.....  
.....  
.....

Actions de valorisation du territoire

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Politique de bénévolat : nombre de bénévoles dans la structure et lors de la manifestation (précisez leur provenance)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Nombre de spectateurs lors de la dernière édition, évolution ces dernières années, répartition entrées payantes/gratuites, typologie, provenance

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### **3. Communication et programmation**

Nombre et types d'articles dans la presse/joindre une revue de presse (locale, régionale, nationale), actions de promotion mises en place (web, éditions, réseaux sociaux, radio...)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Liens avec les entreprises locales (types de partenariats, nombre...)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Analyse des publics, retombées économiques pour le territoire

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Nom des artistes programmés (préciser s'ils sont en voie de développement)

Nom de l'artiste	Origine géographique

#### 4. Organisation de la structure porteuse

	2015	2016	2017	2018
<b>CDI / Titulaires</b>				
<b>CDD / Contractuels</b>				
<b>Contrats aidés par l'Etat (CAE-CUI..)</b>				
<b>Masse salariale régime général ou régime public</b>				
<b>Nombre d'heures d'intermittence Artistes</b>				
<b>Nombre d'heures d'intermittence Technique</b>				
<b>Masse salariale régime intermittent</b>				

Nombre de personnes salariées pendant le festival (hors permanents)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Les garanties de transparence, de bonne gouvernance et de bonne gestion mises en œuvre au sein de la structure organisatrice (commissaire aux comptes, comité de pilotage partenarial, structuration du Bureau, vitalité associative,...)

.....

.....

.....

.....

.....

Méthodes et outils d'évaluation du festival (bilan, indicateurs...joindre des pièces justificatives)

.....

.....

.....

.....

.....

## 5. Développement durable et actions culturelles

Actions en faveur du développement durable (modes doux, tri des déchets, entreprises d'insertion ...).

- Modes doux/covoiturage

.....  
.....  
.....

- Tri des déchets

.....  
.....  
.....

- Outils développement durables (éco-cup)

.....  
.....  
.....

- Utilisation de la Plateforme éco-événement Nouveauté : <https://ecoevenements.saint-etienne-metropole.fr>. Elle est ouverte depuis le 25 juin 2019. Les organisateurs d'événements du territoire pourront y retrouver toutes les informations nécessaires sur les équipements disponibles en prêt, et réserver en ligne.

.....  
.....  
.....

- Accès PMR et insertion

.....  
.....  
.....

- Circuits courts (restauration et bar). Dans le cadre du Pôle Métropolitain, un projet d'accompagnement des organisateurs d'évènements afin de s'approvisionner en circuit-cours pour la restauration et le bar a été mis en place (plus d'informations en pièce jointe).

.....  
.....  
.....

Actions de médiation culturelle (types de publics, actions, fréquence...)

.....  
.....  
.....

Politique tarifaire (gratuités/tarifs réduits/tarif unique)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Actions mises en place pour le développement de la scène locale/émergence

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## 6. Relation avec Saint Etienne Métropole

Etes-vous, ou avez-vous été, bénéficiaire d'une **subvention de Saint Etienne Métropole**, pour les précédentes éditions ?

Oui  Non

Si oui, préciser :

Année : .....Montant : .....Service concerné et le dispositif :

Année : ..... Montant : .....Service concerné et le dispositif :

## 7. Saint-Etienne Hors Cadre / Flâneries design et créatives

Saint-Etienne Hors Cadre regroupe les acteurs du territoire impliqués dans les domaines de la culture, du design et plus globalement dans le volet créatif. Ils invitent les visiteurs découvrant la Métropole à vivre une expérience nouvelle pour donner plus de visibilité au foisonnement créatif et culturel métropolitain. Saint-Etienne Hors Cadre propose aux visiteurs de leur faire vivre ce pas de côté stéphanois, en les invitant à s'ouvrir l'esprit, dans ses musées, son patrimoine, ses événements, ses équipements culturels, ses festivals, et toutes ses offres diffuses qui font notre richesse créative.

Saint-Etienne Hors Cadre c'est une programmation qui réunit tout l'agenda événementiel, qui met en lumière que ce soit à Saint-Etienne ou dans les différentes communes du territoire : des concerts, festivals, expositions, spectacles de théâtre, opéras, ateliers de design et toutes propositions artistique et créative qui sont à l'honneur. C'est également des outils de promotion afin de valoriser cette offre.

Le portage de la dynamique Saint-Étienne Hors Cadre est assuré par Saint-Étienne Tourisme & Congrès. Ce dernier anime la dynamique et favorise les synergies, coordonne les initiatives, structure des offres de découverte et assure la promotion sur le marché national et international. L'objectif est

au final, de porter plus loin vos actions, et, en capitalisant sur ce collectif, d'attirer plus de publics extérieurs au territoire.

En répondant à cet appel à projet, le porteur du festival s'engage dans la dynamique Saint-Etienne Hors Cadre. Cela se traduira par une valorisation dans vos différents supports de communication (logo, explication de votre engagement dans la dynamique, affichage lors des soirées, ...) mais également par votre relai de cette dynamique, votre implication dans les temps forts de la démarche et votre programmation. Au titre de cet appel à projets, il est également demandé de valoriser dans votre programmation ce qui pourrait incarner cette démarche et permettant aux visiteurs de vivre une expérience « à part ».

Afin de disposer des éléments techniques et d'être accompagné sur les possibilités de relai de Saint-Etienne Hors Cadre, vous pouvez vous rapprocher d'Anne-France DECROIX ([af.decroix@saint-etiennetourisme.com](mailto:af.decroix@saint-etiennetourisme.com)) à Saint-Etienne Tourisme & Congrès.

Plus d'informations : [www.saint-etienne-hors-cadre.fr](http://www.saint-etienne-hors-cadre.fr)

Je soussigné ..... représentant....., m'engage dans la dynamique Saint-Etienne Hors Cadre.

## B – BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

Merci d'utiliser le tableau proposé à la page suivante (vous pouvez, si besoin, ajouter ou préciser des items à l'intérieur des grandes parties).

### INFORMATIONS :

- Ce budget concerne les charges et les produits affectés au **projet spécifique** proposé en distinguant les charges de fonctionnement et les charges d'activité ; il est distinct du budget prévisionnel de la structure.
- Il doit :
  - être équilibré,
  - inclure la subvention sollicitée,
  - faire apparaître les autres partenaires financiers du projet.
- Il s'agit d'un **budget H.T. si vous êtes assujettis à la TVA** ou T.T.C., dans le cas contraire.
- Certaines dépenses ne seront pas prises en compte** dans le calcul de la base subventionnable, à savoir : les dépenses techniques et dépenses de fonctionnement général.
- Le total des dépenses (exclues les dépenses de masse salariale) doit représenter au moins 70% du budget total
- Enfin, **le versement total de la subvention de Saint Etienne Métropole dépend du taux de réalisation du budget.**

CHARGES		PRODUITS	
<b>DEPENSES ARTISTIQUES</b>		<b>RESSOURCES PROPRES</b>	
<i>Artistes nationaux/internationaux</i>		Billetterie	
Achats		Coproduction	
Coproduction		Ventes annexes	
Production		Mécénat/Sponsoring	
Rémunérations artistes		<b>SUBVENTIONS</b>	
Défraiements		<b>Etat</b>	
<i>Artistes émergents et locaux</i>			
Achats			
Coproductions			
Production		<b>Région</b>	
Rémunérations artistes			
Défraiements			
Formations artistes		<b>Département</b>	
<b>DEPENSES COMMUNICATION</b>			
		<b>SEM</b>	
Presse locale			
Presse régionale			
Presse nationale		<b>Communes</b>	
Editions			
Spot Radio - Affichages			
Autres supports			
<b>DEPENSES DEVELOPPEMENT DURABLE</b>		<b>Autres financements</b>	
<b>DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>			
Salaires personnels administratifs			
Frais de fonctionnement			
Charges			
<b>DEPENSES TECHNIQUES</b>			
<b>DEPENSES ACTIONS CULTURELLES</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	

Valorisations			
Mise à disposition de locaux		Mise à disposition de locaux	
Mise à disposition de personnels		Mise à disposition de personnels	
Total		Total	